

...
...
...
...
...
...
...
FERRURE POUR FENÊTRES
GROUPE 1

WWW.3CSERVICES.CH

Invisible et totalement ouvert



Ferrure OB-OF Style 180°

Esthétique et Fonctionnalité

La partie paumelle entièrement cachée et sans restriction au niveau du confort et de la fonctionnalité sont les exigences d'une fenêtre au Design moderne. Or les ferrures du marché actuel permettent une ouverture maximum entre 90-100°. Par conséquent le châssis obstrue le passage, et uniquement à l'aide d'un compas il est possible de limiter l'ouverture afin de ne pas endommager le châssis en surpression. Nous avons relevé ce défi.

Nous sommes les premiers à avoir réussi à associer l'esthétique d'une paumelle entièrement cachée et la fonctionnalité d'une ouverture à 180°.

Les avantages du Style 180° sont les suivants :

- le châssis ne bloque plus l'espace d'une pièce, d'un corridor
- accessibilité sans limite
- utilisation d'une pièce en totalité
- aération intégrale
- aucun dommage en cas de poussée incontrôlée
- fenêtre d'issue de secours permet un passage intégral



Partie paumelle invisible



Angle d'ouverture 180° : Style 180°



La nouvelle ferrure invisible est prévue pour un poids de châssis jusqu'à 130 kg, et adaptable à l'aide d'un kit sans difficulté particulière jusqu'à 170 kg.

Particularités :

- boîte de base réversible droite/gauche
- montage simple et confortable (accrochage)
- adaptabilité simplifiée de 130 à 170 kg
- optique attractive
- le concept de la ferrure est modulable selon le principe d'un kit
- deux tailles de compas pour des châssis de largeur vantail 500 jusqu'à 1700 mm
- adaptabilité simple et sans difficulté pour des classes de résistance RC3 (WK3)
- montage simplifié du palier d'angle et du palier compas, grâce à des platines de fixation prémontées
- l'usinage du profil devient par conséquent superflu
- approprié pour profil Alu avec gorge européenne jusqu'à un recouvrement de 12 mm

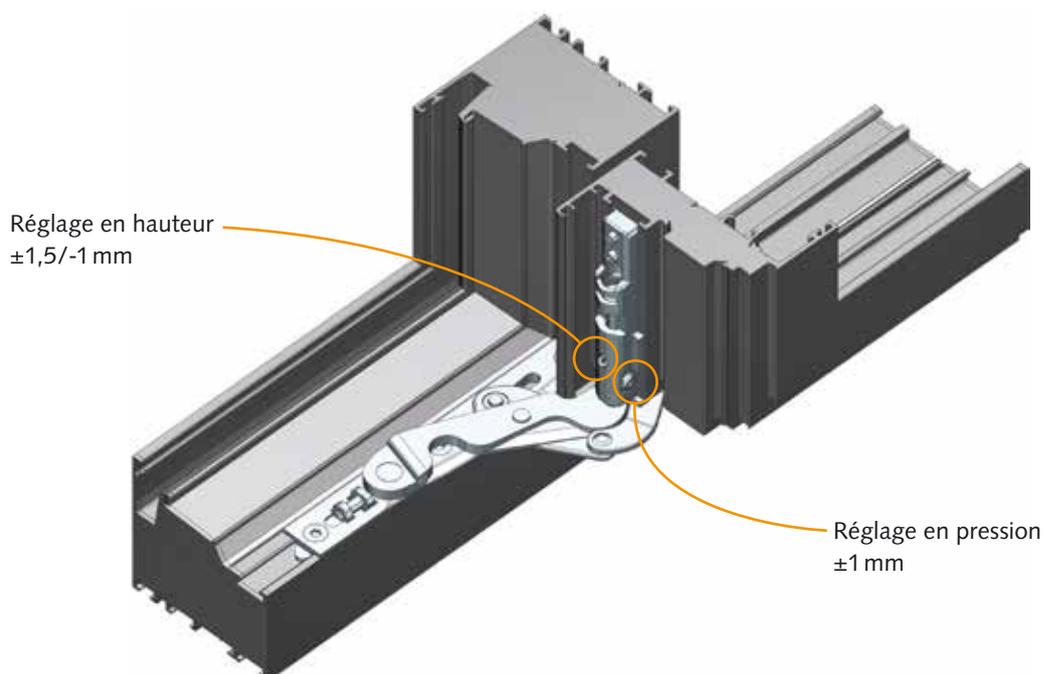
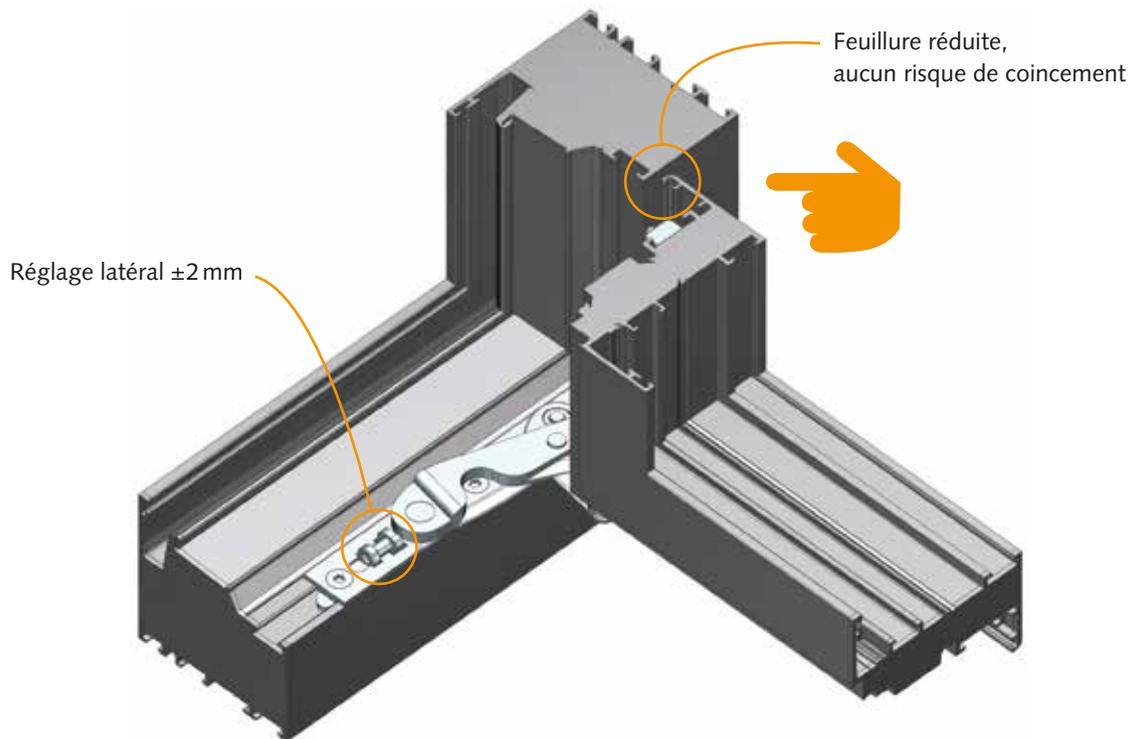
Caractéristiques techniques :

Poids de vantail : 170 kg (avec «kit additionnel >130 kg»)
Largeur de vantail : 500-1.700 mm
Réglage latéral : ±2 mm au niveau du palier d'angle et du compas
Réglage en hauteur : +1,5 mm/-1 mm
Réglage de la pression
de fermeture : ±1 mm au niveau du palier d'angle et du compas

Ouverture confortable, réglage précis : Style 180°

La courbe d'ouverture optimale, guide le châssis sur la totalité de l'ouverture avec un écart extrêmement réduit par rapport au dormant, et rempli ainsi les critères d'une protection anti-pinçe-doigts.

La paumelle articulée pour une ouverture à 180° unique dans son genre, permet un réglage tri-dimensionnel en hauteur, latéralement et en pression.



Innovation et Design



Ferrure OB-OF Standard

Fonctionnalité déterminée par le Design

est la base de la nouvelle ferrure WSS pour fenêtre Alu. Forme probante des tringles de traction, goujon excentrique insérable par le dessous, ainsi que les paumelles à fleur avec le châssis soulignent le Design esthétique de la nouvelle génération de ferrure WSS.

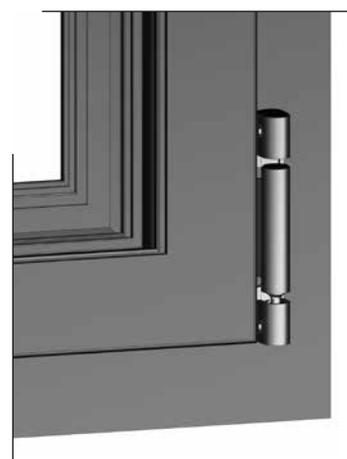
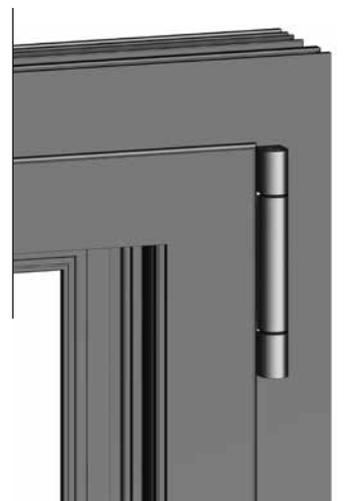
La conception est complétée par d'importantes innovations techniques. Le système modulaire du montage, permet de réduire les coûts de stockage, de préparation et d'administration. La réduction des composants et les éléments prémontés, réduisent le temps de montage jusqu'à 20%. Grâce à une position optimisée des trous de fixation et du dispositif de clamage prémonté, le montage devient simple et ergonomique.

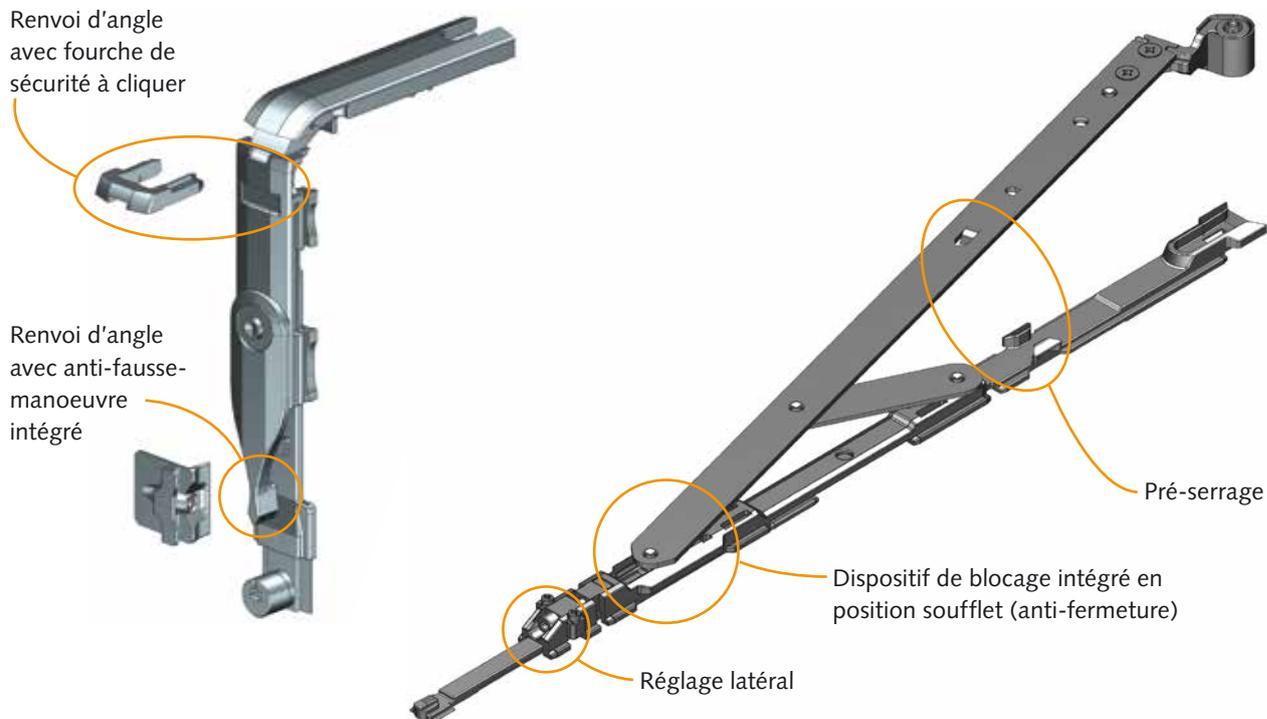
Grâce à deux tailles de compas, le système permet de couvrir des dimensions de châssis jusqu'à 1.700 mm de large et jusqu'à un poids de 100 kg. Avec un kit il est possible d'aller jusqu'à 150 kg. Un réglage simple permet de régler la pression de fermeture ± 1 mm.

Une aération efficace en position soufflet est garantie grâce à l'ouverture de 160 mm; en outre un dispositif de blocage intégré en position soufflet empêche le châssis de se refermer violemment lors d'un courant d'air. La fonctionnalité, le Design et l'ergonomie ont guidés la conception et le développement de cette nouvelle ferrure.

Vos avantages :

- adaptabilité simple et sans difficulté pour des classes de résistance RC3 (WK3)
- attractivité au niveau de l'optique grâce à des paliers à fleur avec le châssis
- compas traité anti-corrosion
- paumelles réversibles droite/gauche
- fixation du renvoi d'angle à l'aide d'une fourche de sécurité
- renvoi d'angle avec anti-fausse manoeuvre intégrée
- dispositif de blocage intégré en position soufflet (anti-fermeture)





Le nouveau renvoi d'angle est très innovatif. Une anti-fausse-manoeuvre intégrée avec une réversibilité droite/gauche et le réglage de la pression de fermeture ± 1 mm surligne une grande fonctionnalité.

Un gain de temps considérable est obtenu grâce à la fixation sans vis du renvoi d'angle, uniquement avec le clamage de la fourche de sécurité. Grâce à la liaison entre la tringle et le goujon excentrique, la ferrure obtient un point supplémentaire anti-dégonflage.

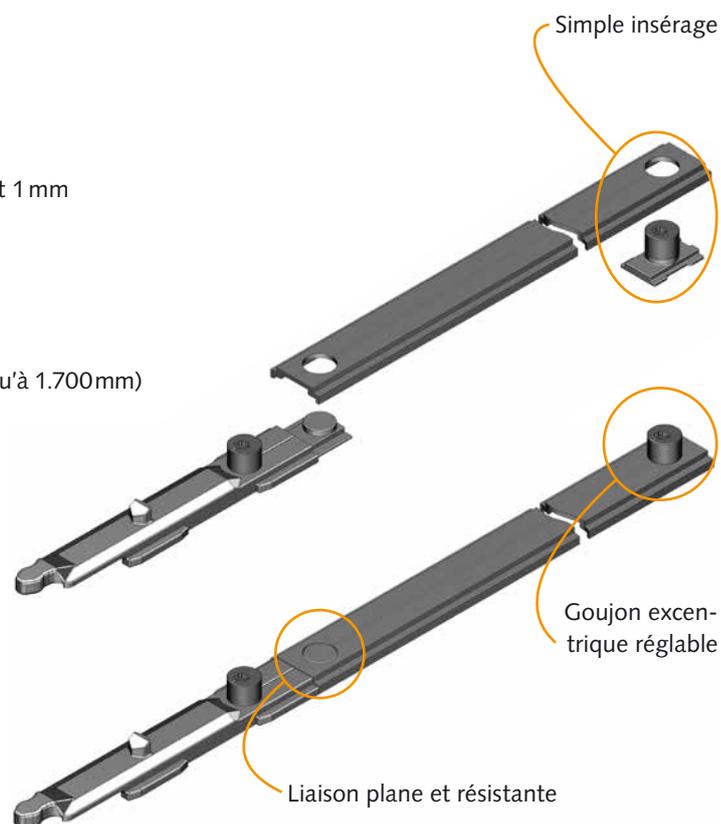
Les nouveaux galets de verrouillage sont insérés par le dessous dans la tringle de traction. Ces galets excentriques permettent une pression de fermeture de ± 1 mm.

Particularités :

- pré-serrage intégré (env. 10 mm)
- crémone course 38 mm
- paumelle d'angle réversible droite/gauche
- palier d'angle réglable latéralement ± 1 mm
- paumelle d'angle réglable en hauteur +1,5 mm et 1 mm

Caractéristiques techniques :

Poids de châssis max. :100kg, 150kg avec kit
 Largeur vantail compas 1 : 370-700mm
 Largeur vantail compas 2 : 700-1.300mm
 (avec deux compas jusqu'à 1.700mm)
 Perçage tringle : \varnothing 10mm
 Ouverture en soufflet : 160mm
 Réglage de la pression de fermeture : ± 1 mm
 Réglage latéral : ± 2 mm
 Réglage en hauteur : +1,5/-1 mm



Bien construit



Ferrure OB-OF Heavy Duty

Fort et élégant

Afin de compléter la nouvelle palette de ferrure WSS, nous avons développé le modèle Heavy Duty. Les exigences élevées au niveau de la sécurité et de l'isolation thermique, tout en gardant les mêmes dimensions de châssis rendent ce développement indispensable.

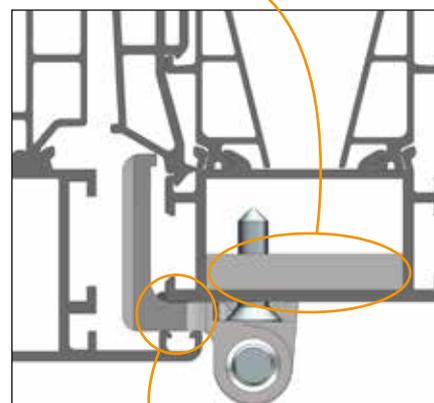
La nouvelle ferrure Heavy Duty est prévue pour des châssis lourds et robustes jusqu'à un poids de 200kg et une largeur de 700 jusqu'à 1.700 mm. Selon les dimensions de châssis peuvent être montés des triples vitrages, voir des verres pare-balles.

Tout comme la série standard, cette ferrure peut être proposée en système modulaire. Grâce au kits d'extensions, l'adaptabilité à des classes de résistance jusqu'à RC3 (WK3) peut être obtenue sans difficultés.

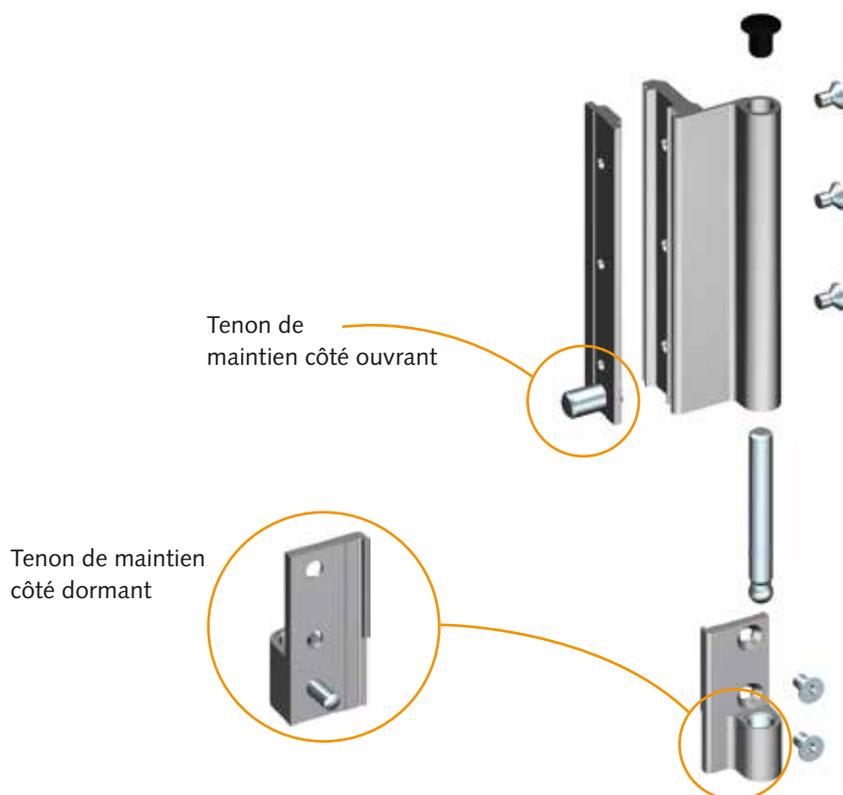
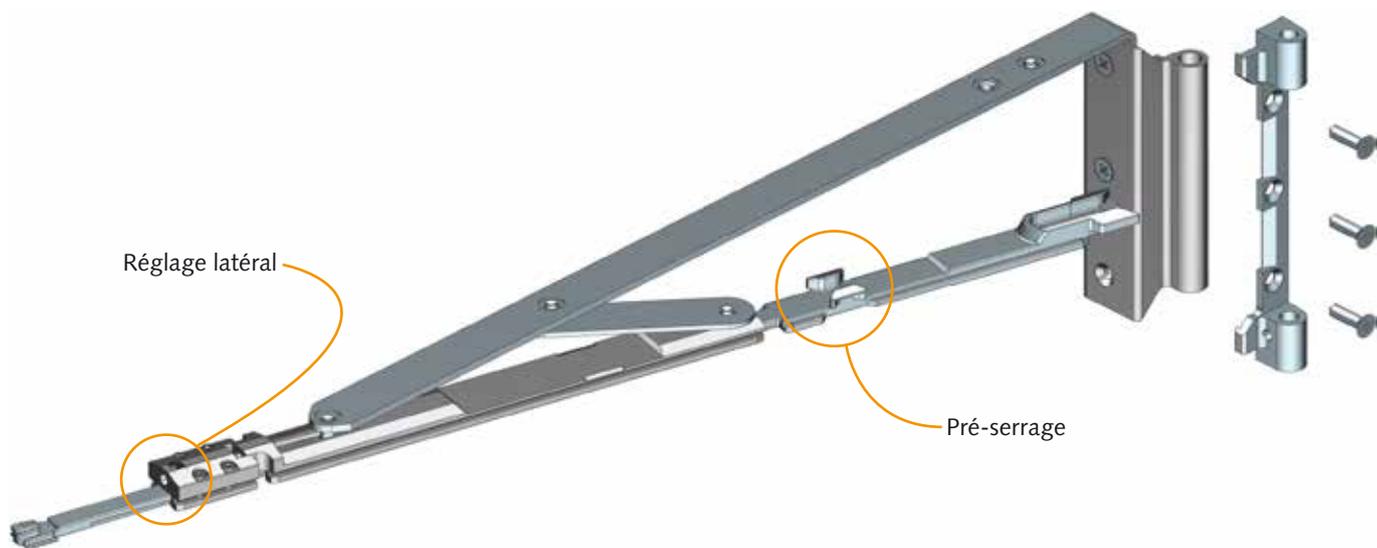
Particularités :

- vissage paumelle, invisible
- fixation paumelle avec min. 6 mm d'épaisseur
- réversible droite/gauche
- à visser côté paumelle
- éléments fiables par le dessous
- un compas pour châssis largeur 700 jusqu'à 1.700 mm (2ème compas à partir de 1.100 mm)
- compas traité anti-corrosion
- anti-fausse manoeuvre au niveau du renvoi d'angle ou de la crémone

Cale d'épaisseur



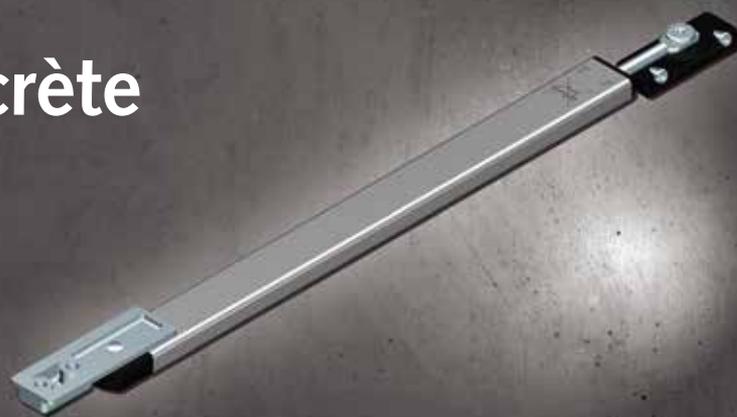
Passage paumelle
5 mm



Caractéristiques techniques :

- Poids de châssis max. :200kg
- Largeur châssis max. :1.700 mm (avec 2 compas)
- Réglage latéral :±2 mm sur le compas
- Réglage en hauteur :+1,5/-1 mm
- Passage paumelle :5 mm
- Crémone :course 38 mm

Sécurité discrète



Compas limiteur d'ouverture à absorption de force

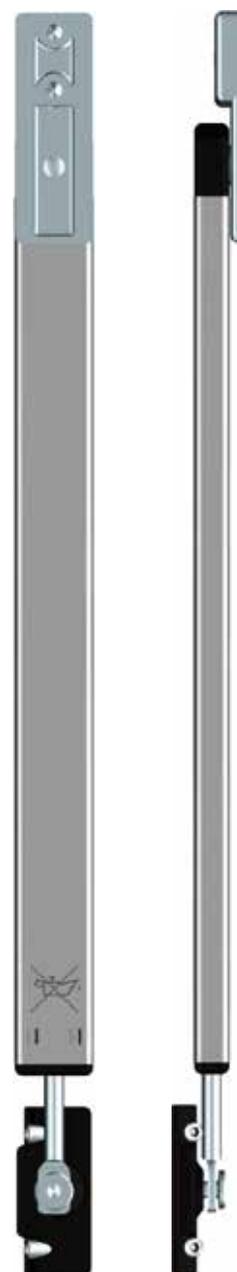
Le compas limiteur d'ouverture à absorption de force est le complément idéal pour la nouvelle génération de ferrure WSS.

Le pré-réglage de la force de freinage empêche la fermeture incontrôlée du châssis lors d'un courant d'air. Ce qui a pour but de prévenir tous dégâts matériels ou corporels dans l'espace de pivotement de la fenêtre. Grâce à des matériaux traités anti-corrosion et un amortissement mécanique sans graisse, une utilisation sans entretien est garantie.

Deux dimensions permettent une utilisation pour des largeurs de châssis jusqu'à 1.700 mm et un poids max. de 130 kg. La hauteur réduite et la géométrie élancée, permettent une utilisation pour presque tous les types de profils aluminium, bois et PVC avec fond de feuillure de minimum 12 mm.

Caractéristiques particulières :

- délestage des paumelles, grâce à l'effet d'absorption lors de l'ouverture
- empêche la fermeture involontaire du châssis
- force de fermeture pré réglée
- sans entretien
- boîtier en aluminium E6/C-0 anodisé argent
- tige en inox
- toutes les pièces en matière non-oxydable
- platine dormant et ouvrant à clamer en fonction du profil
- réversible



Montage invisible pour châssis en aluminium-, bois-, et PVC un fond de feuillure $\geq 11,5$ mm

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes « Conditions générales de vente » s'appliquent à l'ensemble des contrats de vente conclus avec la société 3C Services SA (le « vendeur »). D'autres conditions, telles que celles de l'acheteur ne s'appliquent que lorsque celles-ci ont été expressément convenues par écrit entre les parties.

2. PRIX

Les prix indiqués dans nos documents correspondent aux tarifs en vigueur lors de la mise sous presse ou de la publication du catalogue ou des documents. Les ajustements de prix consécutifs à l'évolution du marché, au renchérissement ou à des ajustement de cours demeurent réservés en tout temps et ne supposent pas d'avis préalable. Les offres ne contenant pas de limitation particulière sont valables pendant 30 jours à compter de la date de leur émission.

- Nos prix de vente s'entendent HT + TVA.
- Les prix ne sont valables que pour les quantités indiquées dans l'offre

3. NORMES

• Les mesures, autres indications sous forme de textes et images figurant dans nos documents n'ont qu'une valeur indicative. Les normes DIN, ISO et VSM/SN sont déterminantes. Les acheteurs étrangers sont tenus de nous informer des normes juridiques et décisions des pouvoirs publics concernant la livraison des marchandises commandées, leur conditionnement ou leur utilisation.

4. CONFECTIONS SPÉCIALES

L'acheteur répond seul de l'exactitude des dessins, ébauches, modèles, échantillons et indications mis à disposition du vendeur pour des pièces spéciales. De plus, l'acheteur garantit l'absence d'atteintes à des droits de propriété industrielle de tiers consécutives à la fabrication et à la livraison des pièces spéciales et s'engage à pleinement indemniser le vendeur contre toute responsabilité envers des tiers pour d'éventuelles atteintes à leurs droits de propriété industrielle. Les offres et confirmations portant sur des pièces spéciales sont toujours établies sur la base d'une estimation des charges de production et les prix ne sont donc que des estimations. Nous nous réservons le droit de résilier un contrat de fourniture dans le cas où nous ne serions pas en mesure de résoudre, moyennant des frais acceptables, des difficultés imprévisibles affectant la production dans le cas où l'acheteur n'acceptera pas l'ajustement nécessaire des prix.

5. DÉLAI DE LIVRAISON ET OBLIGATIONS DE LIVRER

En règle générale, les produits figurant dans nos documents sont livrables départ entrepôt, mais sans pour autant que leurs disponibilités ne soient garantis. Pour les produits qui ne figurent pas dans nos documents, nous remettons des offres sur demande. Les délais de livraison sont fixés après appréciation soigneuse du cas d'espèce, mais sans engagement. Toute indemnisation pour cause de livraison tardive est exclue. Sauf stipulation contraire, l'acheteur est tenu d'accepter la marchandise même en cas de livraison tardive. L'obligation de livrer ne peut reposer que sur notre confirmation de la commande. Les événements imprévus constitutifs d'un cas de force majeure, p. ex guerre, tensions internationales, émeutes, pénurie de matière premières, perturbations dans l'entreprise, épidémies, grève, etc., ainsi que d'autres événements indépendants de notre volonté ou de celle de nos fournisseurs ont pour conséquence de nous libérer de l'obligation de livrer tout ou une partie de la marchandise. Les livraisons sur appel ne sont possibles qu'à condition d'avoir été expressément convenues par écrit.

6. EMBALLAGE

L'emballage est facturé au prix coûtant et n'est pas repris. En l'absence d'instructions particulières, nous choisissons le type d'emballage qui nous paraissent le plus avantageux.

7. EXPÉDITIONS

La marchandise est expédiée pour le compte de l'acheteur et à ses risques. En l'absence d'instructions particulières, nous choisissons le mode d'expédition nous paraissant le plus avantageux. En cas d'envoi express, nous facturons les frais supplémentaires de transports. Les retours de marchandises non imputables à 3C Services SA ne sont acceptés que sur entente préalable. Le retour ne peut pas être accepté lorsque la valeur de la marchandise retournée est inférieure à CHF 50.-.

8. CONDITIONS DE PAIEMENT

La première commande est à payer d'avance. Ensuite, nous vous conseillons d'ouvrir un compte afin de bénéficier des conditions à 30 jours net.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise que nous livrons reste notre propriété jusqu'au paiement complet. Si, d'après le régime juridique applicable, l'existence légale de la réserve de propriété est subordonnée à son inscription dans un registre particulier, nous sommes habilités à procéder à cet enregistrement. Toute marchandise n'étant pas entièrement payée ne peut être ni aliénée, ni mise en gage, ni grevée d'autres droits de tiers. Demeure réservée une aliénation opérée dans le cadre de l'activité commerciale courante de l'acquéreur. Dans ce cas, l'acquéreur nous cède sa créance au prix d'achat.

10. RÉCLAMATIONS POUR VICES

L'acheteur doit immédiatement contrôler la marchandise livrée; tout vice constaté doit nous être signalé par écrit dans un délai de 8 jours ouvrables à compter de la réception de la livraison; dans le cas d'un vice caché, le délai de 8 jours débute à la date de la découverte du vice.

En cas de réclamation justifiée ou d'erreur de livraison, l'acheteur doit accorder au vendeur un délai convenable pour livrer une marchandise conforme au contrat. Nous nous réservons toutefois le droit d'établir un avoir au lieu de livrer une marchandise de remplacement, ceci pour autant que les marchandises n'aient pas été transformées. L'acheteur n'est pas en droit d'obtenir un dédommagement ni de résilier le contrat.

11. RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Comme il ressort de l'article 10 ci-avant, la responsabilité du vendeur est limitée au remplacement du produit vicié à l'exclusion de toute autre remède. Ainsi nous ne sommes tenus de réparer un dommage que si celui-ci résulte d'une faute lourde de notre part ou de nos employés ou sous-traitants. La responsabilité pour les dommages consécutifs à un vice de quelque nature que ce soit est exclue, dans les limites fixées par la loi. C'est le cas notamment pour les dommages indirects et le manque à gagner.

12. ANNULATION

L'annulation d'une commande est soumise à notre acceptation écrite et expresse. Les réclamations concernant une livraison n'autorisent pas l'acheteur à annuler la livraison des marchandises déjà commandées mais pas encore livrées. Nous sommes en droit de dénoncer nos obligations de livrer si nous estimons que la situation financière ne lui permet plus d'honorer ses obligations notamment en cas de faillite de l'acheteur.

13. LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu d'exécution des livraisons est le lieu de distribution de 3C Services SA. Le lieu d'exécution des paiements est CH – 1470 Estavayer-le-Lac.

14. PROPRIÉTÉ DU CATALOGUE, COPYRIGHT

La conception graphique et le système appliqué pour le référencement des articles dans nos catalogues et autres documents sont protégés au titre du droit d'auteur. Les reproductions et les duplications de toutes sortes, même partielles, supposent l'autorisation écrite de 3C Services SA, CH – 1470 Estavayer-le-Lac

15. FOR JUDICIAIRE

Le for est à 1470 Estavayer-le-Lac. Nos partenaires contractuels renoncent expressément au for de leur domicile.

16. DROIT APPLICABLE

Seul le droit suisse est applicable, en particulier le Code suisse des obligations. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de Vienne) est exclue.



LA DIFFÉRENCE SE MESURE PARFOIS
DANS LES PLUS INFIMES DÉTAILS *John Pawson, architecte designer*

WWW.3CSERVICES.CH